

ANNONCE DE VERSEMENT
TAXE D'APPRENTISSAGE 2015

Base de calcul : salaires année 2014

Date limite de versement : 28 février 2015

Raison sociale de l'Entreprise :

N°SIRET - Code APE / NAF :

Activité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom et prénom du responsable taxe d'apprentissage :

Fonction :

Téléphone : Télécopie :

Courriel :

Cachet de l'entreprise

Versement de la taxe d'apprentissage au titre du Hors-Quota.

La partie **hors quota** (barème) est destinée à toutes les formations professionnelles initiales pour les catégories **A** et **B**.

	INTITULE DE LA FORMATION DESTINATAIRE DE LA TAXE	MONTANT	CATEGORIE D'AFFECTATION
1	Master Commerce International		B

Vous devez impérativement effectuer votre versement par l'intermédiaire d'un Organisme Collecteur répartiteur de la Taxe d'Apprentissage (OCTA).

Nom et adresse de l'organisme collecteur :

.....

.....

Téléphone : Télécopie :

Pour nous permettre de mieux suivre ce dossier, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce document dûment complété avant le 28 février 2015 à l'attention de :

M. Ahmed DIDI

Responsable du suivi centralisé de la collecte de la taxe d'apprentissage

Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion (DOSI)

Université Toulouse – Jean Jaurès

5, allées Antonio Machado

31058 Toulouse cedex 9

Téléphone : **05 61 50 38 64** / Courriel : taxe-apprentissage@univ-tlse2.fr